

Séance du 14 décembre 2020

Extrait du registre des délibérations du conseil de la communauté de communes

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement à la salle Sarah Bernhardt, rue Saint-Michel à Sauzon, sous la présidence d'Annaïck HUCHET.

Nombre de conseillers :	* Conseillers présents :	A. HUCHET, S. CHANCLU, V. LE BIHAN, J. POULIQUEN
➤ en exercice : 23		T. GROLLEMUND, C. BARBOTIN, R.-P. BARRÉ, M. COLLIN, J.-L. GUENNEC,
➤ présents : 22		P. LE PELLETIER-BOISSEAU, C. MAREC, M. PAUL, N. SOULIER, F. VILLADIER
➤ votants : 23		D. ROUSSELOT, T. BRON, M. GAULAIN, M. THUILLIER
Date de convocation :		R. JUHEL, J. LE NEÛN, Y. LOYER, S. LUCAS
09/12/20	* Conseillers représentés :	G. CHATELAIN <i>pouvoir à T. GROLLEMUND</i>
Date de publication et	* Conseillers absents :	
d'affichage : 18/12/20	* Étaient également présents :	

Délibération n° 20-179-V22

RÉHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF DU GOUERCH - OPÉRATION N°1 « SALLE OMNISPORTS ET ABORDS » : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF (APD)

La Présidente expose que, considérant la situation infrastructurelle et la vétusté d'une partie des équipements sportifs, la communauté de communes s'est engagée, en 2018, dans un programme de rénovation du complexe sportif du Gouerc'h. Le projet est scindé en 3 opérations distinctes :

- Opération 1 – Réhabilitation de la salle omnisports et de ses abords
- Opération 2 – Réhabilitation du bâtiment ouest
- Opération 3 – Équipement photovoltaïque en autoconsommation

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération n°1 « Réhabilitation de la salle Omnisports et ses abords », la communauté de communes a mandaté un groupement de maîtrise d'œuvre en mars 2020. Suite aux différentes phases d'échanges entre la maîtrise d'œuvre et la communauté de communes, le groupement a transmis, en décembre 2020, l'Avant-Projet Définitif détaillant le projet d'un point de vue architectural, technique et financier.

La Présidente, sur avis favorable de la commission Finances-Travaux-Assainissement-Complexe sportif du Gouerc'h, réunie le 14 décembre 2020, et à la suite d'une présentation du projet, propose au conseil communautaire de valider l'Avant-Projet-Définitif de l'opération n°1 « Réhabilitation de la salle omnisports et de ses abords ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve, par 22 voix « pour » et une abstention, l'Avant-Projet-Définitif de l'opération n°1 « Réhabilitation de la salle omnisports et de ses abords ».

Pour extrait conforme

Fait à Belle-Île, le 18 décembre 2020

Annaïck HUCHET
Présidente



Belle-Île
en-MER
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES